

### COOPÉRATION

# Le Congo et le Saint-Siège renforcent leurs relations

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu hier au Palais du peuple le secrétaire du Saint-Siège pour les relations avec les Etats et les organisations internationales, Mgr Paul Richard Gallagher. Les deux personnalités ont abordé les questions touchant à la coopération bilatérale et d'autres domaines. La veille, le Congo et le Saint-Siège ont mis sur pied une commission mixte chargée d'évaluer l'application de la mise en œuvre de l'accord-cadre conclu en 2017 à Brazzaville.

Le président Denis Sassou N'Guesso et Mgr Paul Richard Gallagher



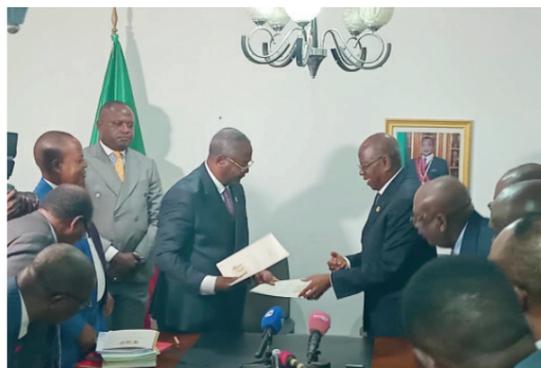
### REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT

## Plusieurs ministres ont pris leurs fonctions



Honoré Sayi signant le parapheur avant de prendre ses fonctions/Adiac

A la suite du réaménagement de l'équipe gouvernementale le 11 janvier, plusieurs membres de l'exécutif ont pris leurs nouvelles fonctions hier à Brazzaville. Le ministre d'Etat, Jean-Jacques



Gilbert Mokoki passe le témoin à Rosaire Ibara/Adiac

Bouya, a cédé le portefeuille de l'Entretien routier au ministre de l'Assainissement et du Développement local, Juste Mondélé. Les ministres Honoré Sayi, Jean Rosaire Ibara, Ingrid Olga Ebou-

ka-Babackas et Ludovic Ngatsé ont respectivement hérité des départements des Voies navigables, de la Santé, des Transports et du Plan.

Pages 2 et 3

### GOUVERNANCE

## Accord de financement entre la CNTR et le Pnud



Signature de l'accord entre Joseph Mana Fouafoua et Adama Dian Barry/DR

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a signé hier, à Brazzaville, un accord de financement pour tiers donateurs avec la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des

finances publiques (CNTR). Cet accord a pour objet de fixer l'engagement de la CNTR à contribuer au financement du projet d'élaboration du cadre d'action intégré de la gouvernance publique au Congo.

Page 16

### DÉVELOPPEMENT

## IFC day promeut les opportunités d'investissement

Les acteurs des secteurs public et privé ainsi que les partenaires au développement ont échangé hier, dans la capitale sur les domaines prioritaires pour le développement de la République du Congo.

Dénommée « IFC day », cette rencontre initiée par la Société financière internationale (IFC) a mis l'accent sur les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et du numérique.

Page 16

## Editorial Solidarité

Page 2

## ÉDITORIAL

## Solidarité

Étendre davantage la protection sociale de sorte à ne laisser aucun groupe vulnérable en marge du processus revient à placer la solidarité au cœur des enjeux de l'action humanitaire. C'est cet engagement que les spécialistes de la question, réunis récemment à Kinkala, dans le département du Pool, ont souscrit en validant la Stratégie nationale de la protection sociale non contributive.

Celle-ci couvre, dans un cadre de solidarité nationale consolidée, un large ensemble des prestations en faveur des ménages pauvres afin de les protéger des risques sociaux en tous genres, sans réclamer une quelconque contribution financière préalable. Ainsi pourront-ils se prendre en charge, investir dans la santé et l'éducation des enfants issus de ces groupes en situation de précarité.

La Stratégie nationale de la protection sociale non contributive s'est donnée pour mission de traduire ces aspirations dans les faits, à travers plusieurs piliers qui sont : garantir un socle de revenu décent, faciliter l'accès aux services essentiels pour le développement humain, promouvoir les opportunités d'emploi, développer l'économie sociale et solidaire.

Les bénéficiaires attendent maintenant d'en voir la matérialisation. La solidarité de l'État, incluant la protection sociale non contributive, va s'affermir au regard des programmes en cours d'exécution. Elle devra surtout être perçue comme un outil de protection des personnes vulnérables exposées à toute forme d'exclusion sociale visant à réduire leur vulnérabilité et favoriser leur inclusion dans la société.

Les Dépêches de Brazzaville

## ECONOMIE FLUVIALE

## Honoré Sayi veut booster le secteur

Le nouveau ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Honoré Sayi, a pris ses fonctions le 14 janvier en présence des représentants de la présidence, de la primature et du secrétariat du gouvernement. Il a rappelé la nécessité de travailler avec tous les cadres pour atteindre les objectifs de ce département en faisant rayonner l'économie fluviale.

Le nouveau ministre, accompagné de certains membres de son ancien cabinet, a été édifié lors de la cérémonie de passation de service sur les points importants qui garantissent le bon fonctionnement de l'économie fluviale et des voies navigables. Il s'agit notamment de l'organisation de ce ministère, de ses attributions, de son personnel, des dossiers en cours, du matériel et des finances.

Conscient des nouvelles responsabilités qui pèsent désormais sur ses épaules, Honoré Sayi a promis de se mettre déjà au travail afin de concrétiser les instructions du président de la République et les orientations du Premier ministre en matière d'économie fluviale.

Cet ancien ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, puis des Transports, de l'Aviation civile et de la Marchande, a mis en garde certains cadres qui se caractérisent souvent par des fautes administratives. Honoré Sayi a rappelé à ses nouveaux collaborateurs l'obligation de servir la République en se donnant au



Honoré Sayi signant le parapheur avant de prendre ses fonctions/Adiac

travail au lieu de festoyer sur les réseaux sociaux ou émettre des critiques à l'égard de certaines autorités.

Il a, par ailleurs, salué le dynamisme impulsé par son prédécesseur, Guy Georges Mbaka, qu'il a qualifié de pionnier dans ce ministère. « Vous avez été pionnier d'un département où ce n'est toujours pas facile pour toute personne qui commence, de réaliser tout ce qui

a été prescrit. Vous avez entamé ce qui a été une ambition. Nous travaillerons ensemble puisque vous ne manquerez pas de m'inspirer », a expliqué Honoré Sayi.

Le ministre sortant, Guy Georges Mbaka, après avoir détaillé les différentes initiatives engagées, en cours et réalisées, a promis de rester disponible pour accompagner et renseigner son successeur.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

## Des défis sanitaires au cœur de la passation de service

Le ministre de la Santé et de la Population entrant, Jean Rosaire Ibara, a reçu de son prédécesseur, Gilbert Mokoki, des dossiers techniques sur les enjeux et les principaux défis sanitaires en promettant poursuivre l'œuvre pour « Un avenir en meilleurE santé », a-t-il dit? lors de la passation de service, le 14 janvier à Brazzaville.

« Les progrès consentis par mon prédécesseur constitueront une base de travail pour assurer la continuité du service public de santé », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, lors de sa prise de fonction, tout en soulignant que les stratégies ciblées sur la performance du système de santé seront au cœur du travail à réaliser. « Nous aurons à relever les défis de taille : le renforcement de la gouvernance à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ; l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité, en particulier, pour la population la plus vulnérable ; l'amélioration de la qualité des infrastructures et des équipements médicaux », a fait savoir le ministre Jean Rosaire Ibara.



La signature des procès-verbaux par les deux ministres / Adiac

A cela s'ajoutent l'adaptation d'une riposte vigoureuse face aux crises sanitaires prévisibles ou inattendues par une préparation

accrue ; la promotion de la santé en mettant un accent particulier sur la prévention et l'éducation en la matière. Aussi, « La gestion

transparente des formations par une meilleure rationalisation des choix budgétaires », a-t-il indiqué. Pour sa part, le ministre sortant,

Gilbert Mokoki, a souligné, entre autres, le travail réalisé pour rendre disponible le Plan national de développement sanitaire 2023-2026 ; la Politique nationale de la population ; le Plan stratégique de la santé de la reproduction ; des outils de rationalisation des soins et d'aide à la décision, le répertoire des indicateurs de performance du système de santé. La passation de service entre les deux ministres va se poursuivre le 15 janvier car en quittant le département de la Santé, Gilbert Mokoki prendra fonction, à cette date, en qualité de ministre du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs. Poste qu'occupait jusque-là le ministre Jean Rosaire Ibara.

Rominique Makaya

## DÉPARTEMENT DU POOL

## La GAE appuie les activités agricoles des ex-combattants

La Génération auto-entrepreneur (GAE) a offert, le 13 janvier, à Kinkala du matériel aratoire ainsi qu'un appui financier à trente et une coopératives agricoles appartenant aux ex-combattants « Ninjas » dans le département du Pool.

S'inscrivant dans le cadre du projet « Matisa affaire », l'appui est composé des arrosoirs, pelles, brouettes, haches, machettes et houes. Le but étant, entre autres, de mettre les ex-combattants dans le processus d'incubation consistant à les accompagner dans la mise en œuvre des projets viables créateurs des richesses.

S'exprimant au nom des bénéficiaires, le président de l'Association ya Bidié, point focal de la GAE dans le département du Pool, s'est félicité de cet énième élan de solidarité du coordonnateur de cette organisation non gouvernementale, Digne Elvis Tsalissan Okombi, en faveur des habitants de cette partie du pays. Selon le député de Louingué, Elbe Biscay Bidié, ce don est une réponse à la sollicitation des ex-combattants.

Justifiant son élan de générosité, le coordonnateur de GAE a rappelé que l'objectif est d'accompagner les jeunes porteurs des projets pour montrer aux yeux de tous que la jeunesse congolaise a juste besoin d'être accompagnée. « Cette initiative vise deux objectifs : accompagner les jeunes dans la mise en œuvre des projets viables créateurs des richesses ; lancer un appel aux pou-



Digne Elvis Tsalissan Okombi encourageant les ex-combattants / Adiac

voirs publics et l'écosystème entrepreneurial mis en place par le chef de l'Etat mais aussi aux autres acteurs du processus d'insertion des jeunes pour leur dire qu'au-delà des rapports, des études de faisabilité, donner cet argent aux jeunes pour leur réinsertion », a-t-il rappelé.

Selon lui, on ne lutte pas contre les phénomènes tels que le grand banditisme par des discours. Le meilleur moyen pour lutter contre le phénomène de bébés noirs, de réinsertion des ex-combattants est, a-t-il expliqué,

de laisser les discours pour se lancer dans les actions concrètes. « Il faut descendre sur le terrain partout dans le pays, parce que les problèmes des jeunes sont les mêmes dans tous les départements : le chômage. Il est important que nous puissions apporter des solutions. Nous demandons aux autorités de laisser les statistiques, les rapports. La pauvreté autour de nous nous rend tous pauvres. Pour les coopératives, au-delà de la pauvreté, si vous-mêmes vous ne mettez pas de la volonté dans

ce que vous êtes en train de faire, cela ne marchera pas », a conseillé Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Aux responsables des trente et une coopératives bénéficiaires, il a remis de l'argent pour dessoucher les terrains avant l'intervention du Centre d'exploitation des machines agricoles. Certains d'entre eux bénéficieront des semences agricoles. « Nous allons vous accompagner. D'ici à un mois, nous allons installer à Kinkala une banque de semences pour vous fournir les intrants agricoles sur place au lieu

d'aller à Brazzaville. Partout où il y aura les jeunes qui veulent transformer leur vie, nous allons les accompagner, nous allons voir comment travailler ensemble », a-t-il conclu.

Un appui positivement salué par les bénéficiaires. « Ce matériel va nous aider à améliorer nos conditions de travail et booster notre production agricole. Nous encourageons d'autres jeunes du département à suivre notre exemple », s'est réjoui la responsable de la coopérative Sala to sala, Nelice Nganga.

Parfait Wilfried Douniama

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

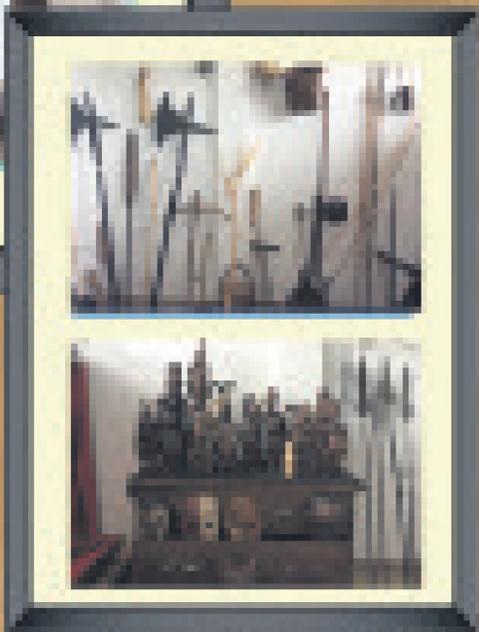
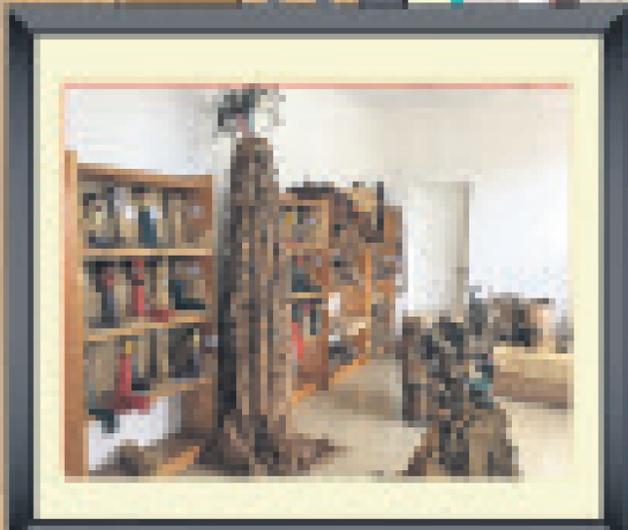
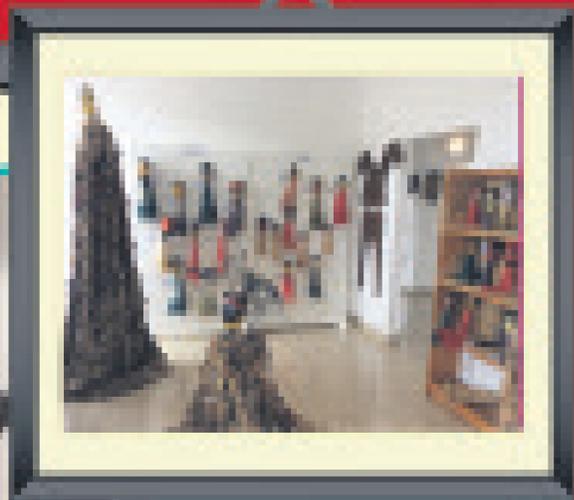
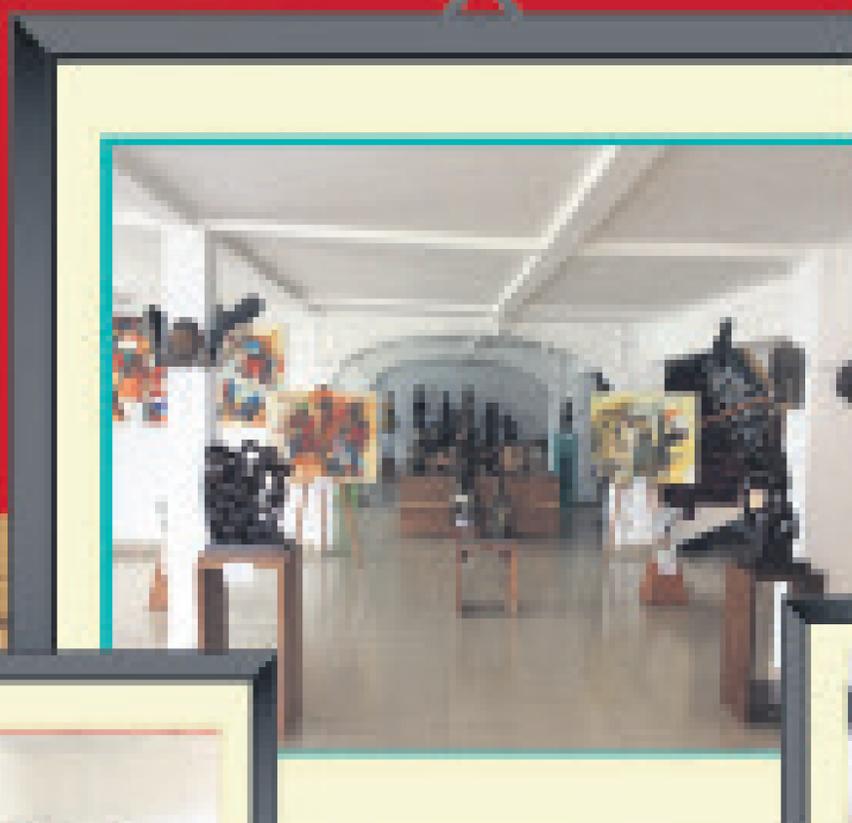
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : B4 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

## Le quatrième appel à projets de la Fondation Telema

La Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes a lancé, du 23 décembre 2024 au 6 février prochain, son quatrième appel à projets, une initiative conçue pour soutenir les jeunes entrepreneurs congolais ayant des projets novateurs à fort impact social.

L'appel à projets, d'un montant de plus de dix-huit millions de FCFA, est ouvert aux jeunes talents désireux de contribuer au développement économique et social à travers des initiatives dans des secteurs-clés comme l'agriculture, les services, l'artisanat et d'autres domaines porteurs pour le Congo. Il vise à encourager, identifier, financer et accompagner les jeunes entrepreneurs, porteurs de projets innovants et créateurs d'emplois durables afin de stimuler l'entrepreneuriat et contribuer à la résolution du problème de chômage des jeunes dans le pays.

Fort du succès des éditions précédentes, cet appel à projets bénéficie aujourd'hui d'une notoriété grandissante grâce aux succès des jeunes entrepreneurs qui ont pu concrétiser leurs idées et impacter positivement les communautés. Les précédentes éditions ont permis de financer des projets à fort potentiel, créant ainsi de nouvelles entreprises dans des secteurs variés tels que l'agroalimentaire, l'artisanat, les services, etc.

4<sup>e</sup> appel à projets/DR

Les bénéficiaires ont ainsi témoigné des transformations marquantes de leurs activités grâce au soutien technique et financier de la Fondation Telema. Ces succès ont non seulement renforcé l'engagement de la Fondation, mais ont également généré une forte demande pour cette nouvelle édition, preuve de l'intérêt croissant des jeunes pour l'entrepreneuriat et de leur volonté d'apporter des solutions innovantes aux défis économiques et sociaux du pays.

Savoir postuler  
Les candidats souhaitant participer sont invités à soumettre leur candidature via le formulaire en ligne, disponible sur le site de la Fondation Telema : <https://fondationtelema.cg/appe-a-projets/>  
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 6 février. Pour que leurs dossiers soient éligibles, les candidats doivent répondre aux critères suivants : être de nationalité congolaise et avoir un âge oscillant entre 18 et 45

ans au moment de l'appel à candidatures, le projet doit porter sur un secteur considéré comme prioritaire par le gouvernement congolais comme l'agriculture, le numérique, l'artisanat et doit être susceptible de créer des emplois, à l'exception de celui du ou des promoteurs.  
Selon la Fondation Telema, la sélection de chaque dossier de candidature sera examinée par un comité d'experts. Les candidats retenus seront invités à présenter leur projet de-

vant un jury qui évaluera la faisabilité et l'impact potentiel de chaque initiative. Les projets sélectionnés d'une période d'incubation gratuite ainsi qu'un accompagnement financier seront soumis à quelques conditions. Les secteurs d'activités éligibles sont les technologies de l'information et de la communication, services, agriculture, élevage, agroalimentaire, commerce, économie verte et l'artisanat.

Créée en 2021, la Fondation Telema, à travers son incubateur, se présente comme un facilitateur au service de l'autonomisation des jeunes via l'entrepreneuriat. Son programme d'appui, dont le slogan est « Miser sur la jeunesse », a pour finalité de faciliter l'accès des jeunes congolais aux services techniques et financiers ainsi que de garantir le financement de leurs projets bancables, en vue de favoriser l'entrepreneuriat des jeunes en République du Congo. Ses valeurs se fondent sur les principes d'équité, d'égalité, de transparence et de performance.

Fortuné Ibara

## Une vingtaine de jeunes s'imprègne des fondamentaux du secteur

L'organisation non gouvernementale Niosi organise, du 13 au 19 janvier à Brazzaville, une formation sur l'entrepreneuriat au profit des jeunes porteurs de projets générateurs de revenus.

Le but de la formation est de contribuer au développement de l'esprit entrepreneurial en milieu jeune. Elle vise plus spécifiquement à développer les capacités managériales des jeunes dans la gestion des affaires.

Ainsi, les participants seront édifiés sur les thèmes tels que de l'idée à la création de l'entreprise : le cheminement ; l'univers des affaires au Congo : atouts et contraintes ; les qualités d'un entrepreneur selon Dieu ; les outils de gestion d'une affaire ; les types et sources de financement. « Cette formation est la

deuxième du genre que nous organisons au profit des jeunes. On espère que les connaissances qu'ils auront acquises permettront à leurs initiatives de prendre de l'envol », a déclaré le secrétaire exécutif de Niosi, Joseph Mandzoungou.

Evoquant les critères de sélection, il a indiqué qu'ils consistent pour les participants d'avoir déjà une activité génératrice de revenus ou un projet précis (rédigé ou non) puis,

s'acquitter des frais de participation fixés à 5000 FCFA.

Créée en 1993, l'organisation non gouvernementale Niosi travaille pour amener les citoyens à prendre conscience de leurs droits et devoirs au sein de la société congolaise. Elle est également engagée dans les actions relatives au développement local via des contributions multiples au profit des collectivités locales. Notons qu'en 2016, Niosi avait organisé une formation sur l'entrepreneuriat au profit de 27 jeunes.

Lopelle Mboussa Gassia

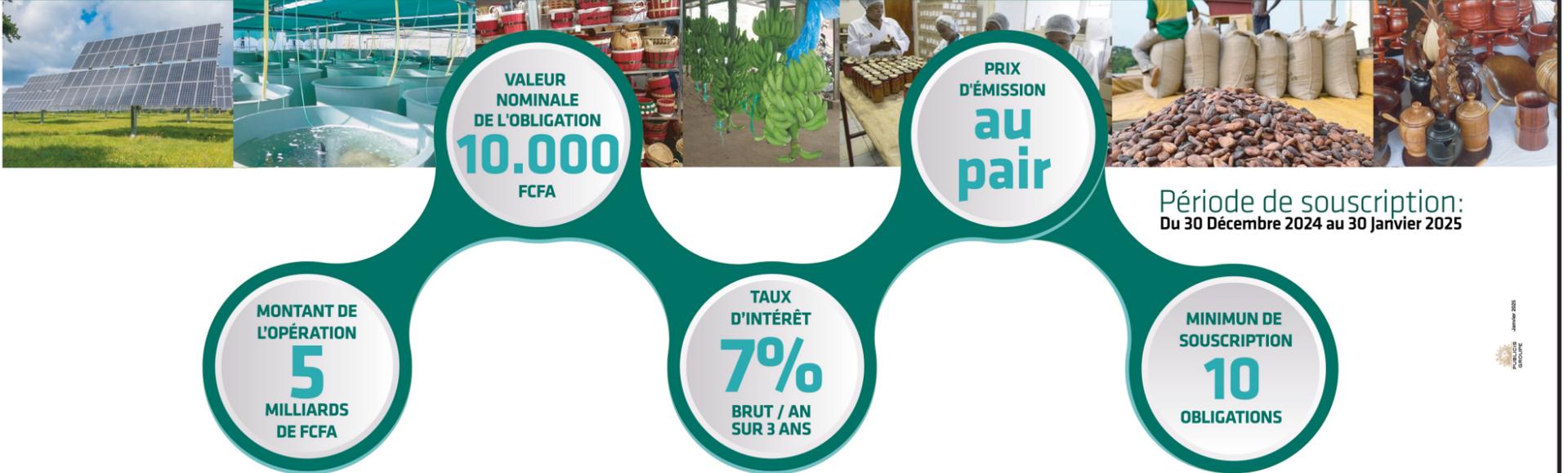
**« Cette formation est la deuxième du genre que nous organisons au profit des jeunes. On espère que les connaissances qu'ils auront acquises permettront à leurs initiatives de prendre de l'envol »**



# Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne « ACEP CAMEROUN 7% BRUT 2024 - 2027 »

BOND ISSUE BY PUBLIC OFFERING « ACEP CAMEROUN 7% GROSS 2024-2027 »

## ENSEMBLE, BÂTISSONS UNE ÉCONOMIE SOLIDE



### CARACTERISTIQUES DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE D'ACEP CAMEROUN

<b>Dénomination</b>	"ACEP CAMEROUN 7,00% BRUT 2024 - 2027"
<b>Objet de l'opération</b>	Refinancement de l'activité de crédit
<b>Forme des titres</b>	Les titres seront dématérialisés, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central Unique et conservés dans les livres de teneurs de comptes agréés par la COSUMAF.
<b>Valeur nominale unitaire</b>	10 000 (Dix mille) francs CFA
<b>Maturité</b>	03 Ans
<b>Taux d'intérêt</b>	7,00% brut par an
<b>Rang des titres</b>	Senior / pari passu
<b>Païement des intérêts</b>	Les intérêts seront payables semestriellement, à compter de la date de jouissance des titres.
<b>Remboursement du capital</b>	L'amortissement du capital s'effectuera de manière linéaire et par semestrialité, à compter de la 1ère date anniversaire de la date de jouissance des titres.
<b>Clause de rachat</b>	ACEP CAMEROUN se réserve le droit de racheter ses titres à tout moment selon les conditions du marché. Ces rachats seront sans conséquence pour tout souscripteur qui désirerait conserver ses titres jusqu'à l'échéance initiale et n'aura aucune incidence sur le calendrier d'amortissement initial. Les obligations ainsi rachetées seront annulées.
<b>Liquidité de la valeur</b>	Elle sera assurée par la cotation des titres sur le compartiment obligataire de la BVMAC et la signature par l'émetteur d'un contrat d'animation du marché secondaire.
<b>Fiscalité</b>	Les intérêts afférents aux présentes obligations seront assujettis à l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers pour les résidents des pays membres de la zone CEMAC. Pour ce qui est des non-résidents, les revenus des titres seront soumis à la fiscalité de leurs pays de résidence respectifs.
<b>Période de souscription</b>	Du 30 décembre 2024 au 30 janvier 2025
<b>Date de jouissance</b>	Date d'ouverture de la période de souscription, soit le 30 décembre 2024.
<b>Mécanisme de sécurité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Ouverture d'un compte spécial "ORANGE MONEY" par ACEP CAMEROUN dans les livres de la BICEC. Ce compte recevra les sommes relatives au remboursement via orange money des prêts octroyés par ACEP CAMEROUN à sa clientèle d'emprunteurs. Un tel compte existe déjà dans les livres d'une banque de la place et le flux moyen mensuel au crédit de ce compte est de plus d'un milliard (1 000 000 000) de francs CFA.</li> <li>Ouverture dans les livres de la BICEC d'un compte séquestre dédié exclusivement au remboursement de l'emprunt. Ce compte sera abondé chaque mois du 1/6e de la semestrialité correspondant au principal et/ou aux intérêts dus conformément au tableau d'amortissement de l'emprunt. L'abondement se fera à partir du compte spécial "Orange Money" d'ACEP CAMEROUN également ouvert dans les livres de la BICEC.</li> <li>Ouverture d'un compte de règlement dans les livres de la BICEC. Ce compte recevra les semestrialités relatives au service de la dette, 96 heures avant chaque échéance. C'est à partir de ce compte que les fonds dus seront transférés à la banque de règlement à minima 72 heures avant l'échéance.</li> <li>Covenants Financiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement relatif à la solvabilité de l'établissement : maintenir un niveau de fonds propres au moins égal à 15% de l'actif net, pendant toute la durée de vie de l'obligation ;</li> <li>Engagement relatif au portefeuille à risque à 90 jours de l'établissement : entretenir un portefeuille à risque à 90 jours d'au plus 12% du portefeuille global de crédits, pendant toute la durée de vie de l'obligation ;</li> <li>Engagement relatif à la liquidité de l'établissement : entretenir un niveau de couverture des dépôts clients par de la trésorerie disponible d'au moins 15%.</li> </ul> </li> <li>Covenants non Financiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement à ne pas faire : <ul style="list-style-type: none"> <li>L'Emetteur ACEP CAMEROUN s'engage à ne constituer, ni supporter, ni laisser subsister aucune sûreté sur tout ou partie de l'un quelconque de ses actifs corporels, incorporels et financiers, présents ou futurs, sans accord préalable du/des représentant(s) de la masse des obligataires de l'emprunt obligataire objet du présent Document d'information, à l'exception de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Toute sûreté existante à la date d'ouverture de la période de souscription ;</li> <li>Toute Sûreté conférée uniquement par l'effet de la loi dans le cadre de son exploitation normale et courante ;</li> <li>Toute Sûreté consentie à l'occasion du financement de tout actif immobilisé dans la mesure où la sûreté constituée porte exclusivement sur l'actif en question et garantit seulement le paiement ou le financement de cet actif ;</li> <li>Toute Sûreté constituée par l'Emetteur et dont les obligataires bénéficieraient pari passu.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>Clause d'accélération croisée : si l'un quelconque des dettes d'ACEP CAMEROUN est exigible ou devient exigible avant son terme en raison de la survenance d'un cas de défaut (quelle que soit la qualification), le(s) représentant(s) de la masse des obligataires sera en droit de déclarer immédiatement exigible tout ou partie des obligations, augmentées des intérêts en cours, futurs ou échus et de tous montants échus au titre de l'emprunt obligataire objet du présent Document d'information. Ces montants deviendront alors immédiatement exigibles.</li> </ul> </li></ol>
<b>Gouvernance du mécanisme de sécurité</b>	Conformément à l'article 785 de l'acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, les porteurs d'obligations de la présente émission pourront se regrouper de plein droit pour la défense de leurs intérêts, dans une masse qui jouit de la personnalité juridique; la masse des obligataires.
<b>Investisseur de Référence</b>	African Local Currency Bond (ALCB) Fund
<b>Arrangeur et chef de file de l'opération</b>	UPLINE Securities Central Africa (USCA)

Conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), sous le Visa N° COSUMAF - APE - 07/24 délivré le 18 décembre 2024.



## COOPÉRATION

## Le ministre Charles Richard Mondjo échange avec l'ambassadrice d'Égypte

Imane Samy Yakout, ambassadrice de la République arabe d'Égypte au Congo, a été reçue le 14 janvier, à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Les échanges entre les deux personnalités ont été axés sur la consolidation des relations de défense entre les deux États.

« Je dirai que les relations sont déjà fortes. L'un des volets de cette relation est la coopération dans le domaine militaire. Les discussions ont porté également sur le renforcement bilatéral dans tous les domaines militaires », a indiqué Imane Samy Yakout.

Elle a rappelé à cette occasion l'un des domaines auxquels la République arabe d'Égypte pourra intervenir : la formation des cadres. « Au fait, il y a beaucoup de domaines qu'on pourra juste étudier et voir comment les mettre en œuvre », a confié la diplomate égyptienne à l'issue de l'audience.

Imane Samy Yakout a également rappelé les liens distingués et historiques qui unissent le Congo et la République arabe d'Égypte depuis les années 1960.

Guillaume Ondze



Charles Richard Mondjo s'entretenant avec la diplomate égyptienne Adiac

## SANTÉ PUBLIQUE

## 25% de la population congolaise souffre de la drépanocytose

La drépanocytose est une maladie chronique génétique héréditaire touchant les globules rouges ou les hématies, a expliqué le Dr Yvette Dzota, lors de l'atelier de sensibilisation à la maladie organisée par l'organisation non gouvernementale dénommée « Serment universel », à Brazzaville.

L'atelier avait pour objectif de sensibiliser les jeunes en âge de procréer par le biais des médiateurs lors de l'exercice de leur profession, en les incitant à faire le test prénuptial de la drépanocytose avant de se mettre en couple. Il s'est inscrit dans le cadre du projet DrépAction, financé par l'ambassade de France au Congo, et a regroupé les médiateurs venus de différents arrondissements de Brazzaville.

La communication du Dr Yvette Dzota a été axée sur la présentation de la maladie au niveau mondial et au Congo. Au niveau mondial, a-t-elle annoncé, plus de 300 000 naissances homozygotes sont concernées chaque année, tandis qu'au Congo, elle touche près de 25% de la population.

La maladie est caractérisée par une anomalie de l'hémoglobine qui transporte l'oxygène depuis les poumons vers les tissus et participe à l'élimination du dioxyde de carbone, a précisé l'oratrice.

D'après elle, les types de



Les médiateurs avec les organisateurs/Adiac

drépanocytose les plus fréquents au Congo sont la forme hétérozygote ou partielle AS, porteur sain ne présentant pas de signe mais transmettant la maladie; la forme homozygote SS ou totale, la forme la plus sévère qui présente

plus de complications ainsi que la forme SC très fréquente en Afrique de l'Ouest.

La maladie se manifeste par l'anémie, les crises vaso-occlusives qui entraînent des douleurs aiguës, les accidents vasculaires céré-

braux, la sensibilité aux infections, les complications à long terme. Ces complications sont aiguës ou chroniques et présentent des infections pulmonaires, ostéoarticulaire, atteinte rénale, complication cardio-vasculaire, ulcère

de jambe et bien d'autres. Le diagnostic est clinique et présente une coloration jaune des yeux et une augmentation de la rate. Toutefois, le diagnostic biologique repose sur l'hémoogramme avec une anémie constante. Par ailleurs, l'on note les drépanocytes prénatals avec le prélèvement fœtal à la dixième semaine d'aménorrhée du sang fœtal du cordon ombilical.

Encourageant les parents à faire le test d'Emmel aux nourrissons de six mois ainsi que le test d'électrophorèse aux enfants de 5 ans en vue d'une bonne prise en charge, le Dr Yvette Dzota a déclaré : « Une meilleure connaissance de la drépanocytose réduit la morbi-mortalité de celle-ci, et la lutte contre la peur et la stigmatisation dans la société », tout en ajoutant : « Le conseil génétique des couples et le dépistage prénuptial réduisent considérablement les naissances des enfants drépanocytaires ».

Lydie Gisèle Oko

**« Une meilleure connaissance de la drépanocytose réduit la morbi-mortalité de celle-ci, et la lutte contre la peur et la stigmatisation dans la société »**



## Eni lance Yasika, le programme pour les innovateurs congolais

L'initiative vise à soutenir la croissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs pour contribuer au développement socio-économique du pays à travers l'innovation.

Pointe-Noire (République du Congo), 10 janvier 2025 - Joule, l'école d'entrepreneuriat de l'Eni, annonce le lancement de l'appel à innovateurs « Yasika | L'innovation prend racine au Congo », une initiative phare dédiée à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation en République du Congo. Mis en œuvre en collaboration avec Cariplo Factory, un hub d'innovation, et Seedstars, une organisation soutenant les entrepreneurs à travers la technologie, ainsi que les ONG AVSI et BeEntrepreneurs, ce programme ambitieux vise à développer des solutions innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonisation, tout en formant une nouvelle génération d'entrepreneurs congolais.

L'appel « YASIKA » est structuré en deux programmes distincts, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs. Le premier est un programme de formation avancée destiné aux nouveaux entrepreneurs, aux étudiants et aux jeunes diplômés, afin de les aider à construire une vision entrepreneuriale solide en réalisant des projets innovants. Le second est un programme d'incubation destiné aux start-ups établies, offrant un soutien stratégique pour renforcer les projets ou les entreprises existants, améliorer leurs modèles d'entreprise et établir un plan de croissance ambitieux dans trois secteurs clés : Agritech, Climate Tech, énergie et économie verte.

Grâce à YASIKA, Eni Joule vise à catalyser l'innovation locale, un moteur essentiel pour la croissance socio-économique du pays. En offrant un soutien tangible aux chefs de projet eux-mêmes, cette initiative vise à relever les défis énergétiques et environnementaux contemporains, en promouvant des solutions durables et efficaces pour la région.

Les candidats ont jusqu'au 19 janvier 2025 pour soumettre leur candidature via le lien suivant: <https://www.eni.com/joule/en-IT/media/2024/11/yasika-innovation-prends-racine-au-congo.html>. La date limite de l'appel a été prolongée pour permettre aux innovateurs et aux jeunes entreprises de participer au programme, étant donné le grand intérêt que l'initiative a suscité dans le pays : plus de 100 jeunes entreprises ont déjà posé leur candidature.

### Eni Joule

Joule est l'école d'entrepreneuriat d'Eni, dédiée à la promotion de l'esprit entrepreneurial et au développement de startups innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonisation. Grâce à des programmes de formation et d'incubation ad hoc, Joule soutient les talents d'aujourd'hui dans la construction des solutions énergétiques de demain, répondant aux défis du développement durable.

### Eni Congo

Eni opère en République du Congo depuis plus de 50 ans et est actuellement la seule entreprise impliquée dans le développement des vastes ressources gazières du pays à travers le projet Congo LNG et la fourniture de gaz à la centrale électrique du Congo, qui assure 70 % de la production d'électricité du pays.

### Contact Presse :

Press Office: Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030

Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456

Switchboard: +39 0659 821

[ufficio.stampa@eni.com](mailto:ufficio.stampa@eni.com)

[segreteria societaria.azionisti@eni.com](mailto:segreteria societaria.azionisti@eni.com)

[investor.relations@eni.com](mailto:investor.relations@eni.com)

**Website: [www.eni.com](http://www.eni.com)**

## CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS

## Emmanuel Macron évoque le « logiciel de conquête » de la France pour l'Afrique

Le président français a répondu aux critiques sur la présence de son pays en Afrique, entre dénonciation des discours panafricanistes et proposition d'un partenariat renouvelé.

Lors de la conférence des ambassadrices et ambassadeurs à l'Élysée, le 6 janvier dernier, Emmanuel Macron a consacré une large partie de son intervention à l'Afrique. Il a abordé les relations historiques, les défis actuels et les orientations stratégiques de la France, tout en répondant aux critiques croissantes, notamment celles des mouvements panafricanistes. Le président français a dénoncé ce qu'il qualifie de discours « postcolonial instrumentalisé ». Il a indiqué que « Le dialogue avec l'Afrique ne peut pas être l'otage d'un panafricanisme de bon aloi contemporain qui utilise en quelque sorte un discours postcolonial en ayant, d'ailleurs, des soutiens de revers qui sont les impérialistes d'aujourd'hui ». Cette critique vise des courants qui, se-



Emmanuel Macron et les ambassadeurs DR

lon lui, contribuent à polariser les relations entre la France et l'Afrique. Abordant les perceptions d'un recul de la France de ce continent, il a déclaré : « Non, la France n'est pas en recul en Afrique, elle est simplement lucide, elle se réorganise. [...] On a choisi de bouger parce qu'il fallait bouger ».

#### Vers un partenariat de sécurité renouvelé

Cette réorganisation fait suite à la fin des opérations militaires majeures comme Barkhane,

tout en annonçant un partenariat de sécurité renouvelé. Emmanuel Macron a également rappelé le rôle des forces françaises dans la lutte contre le terrorisme au Sahel : « On avait raison. Je crois qu'on a oublié de nous dire merci. Ce n'est pas grave, ça viendra avec le temps. L'ingratitude, je suis bien placé pour le savoir, c'est une maladie non transmissible à l'homme ». Une déclaration qui, bien qu'émotive, pourrait être perçue comme paternaliste dans un contexte où les critiques

envers la France se multiplient sur le continent. En conclusion, le président français a défendu un nouveau paradigme pour les relations franco-africaines : « C'est ça, le partenariat. Et donc, oui, nous sommes en train d'ouvrir un partenariat de sécurité et de défense nouveau, où on aura des bases stratégiques ». Ce « logiciel de conquête », selon ses termes, marque une volonté d'adapter la politique française à un continent en plein bouleversement géopolitique.

#### La fin de la présence française en Afrique

Pour rappel, plusieurs pays africains ont récemment demandé la fin de la présence militaire française sur leur territoire. Le Mali a exigé le départ des forces françaises en 2022, suivi par le Burkina Faso en 2023. Le Niger a également révoqué les licences des organisations non gouvernementales françaises et expulsé l'ambassadeur de France en 2023. Plus récemment, la Côte d'Ivoire a annoncé le retrait des troupes françaises, mettant fin à une présence militaire de plusieurs décennies. Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a confirmé que le retrait débiterait ce mois-ci. De même, le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a annoncé la fin de toute présence militaire étrangère dans son pays dès cette année, dans une démarche de souveraineté renforcée. Ces décisions s'inscrivent dans une dynamique plus large de retrait progressif des forces françaises de plusieurs pays africains ces dernières années, reflétant une volonté affirmée d'autodétermination et de réévaluation des relations avec l'ancienne puissance coloniale.

Noël Ndong

LCB Bank  
BANK OF AFRICA

devient

BANK OF AFRICA  
BMCE GROUP

BANK OF AFRICA - CONGO est membre d'un réseau bancaire présent en Afrique, en Asie et en Europe.

## APPEL D'OFFRES POUR LES OPERATEURS DE PRE-COLLECTE DE DECHETS POUR LES VILLES DE NKAYI ET DOLISIE

### 1. Introduction

La Direction Générale de l'Assainissement lance un appel d'offres pour la sélection des opérateurs de pré-collecte de déchets. L'objectif est de confier à un prestataire spécialisé la mission de collecter et de transporter des déchets ménagers, recyclables et encombrants depuis les points de collecte jusqu'aux sites de traitement ou de stockage, dans le respect des normes sanitaires, environnementales et de sécurité en vigueur.

### 2. Contexte et objectif de la mission

#### 2.1. Contexte

La gestion des déchets urbains est un enjeu majeur pour les villes de Dolisie et Nkayi, qui font face à une croissance démographique rapide et à un besoin d'amélioration continue de ses infrastructures de gestion des déchets. La pré-collecte des déchets représente une étape clé dans la chaîne de gestion des déchets, et il est essentiel de garantir la propreté, la régularité et la durabilité du service.

#### 2.2. Objectifs de la mission

L'objectif principal de cet appel d'offre est de sélectionner un opérateur capable de réaliser la pré-collecte des déchets dans les quartiers des villes de Dolisie et Nkayi. Le prestataire devra :

- Assurer la collecte régulière et en temps voulu des déchets ménagers, recyclables et encombrants.
- Assurer le curage des caniveaux, le désherbage et le balayage des artères principales et des marchés, et l'entretien des jardins publics.
- Transporter les déchets vers les points de regroupement ou les sites de traitement conformément aux normes sanitaires et environnementales.
- Mettre en place des solutions adaptées pour la gestion des déchets dans les zones sensibles et à forte densité.

### 3. Description des prestations demandées

#### 3.1. Types de déchets à collecter

L'opérateur devra collecter les types de déchets suivants :

- Déchets ménagers : Ordures ménagères (restes alimentaires, emballages...).
- Déchets recyclables : Emballages, papiers, cartons, plastiques, verre, métaux...
- Déchets encombrants : Meubles, électroménagers, matelas...
- Déchets verts : Taille des haies, feuilles mortes, herbe coupée...
- Déchets spéciaux : Déchets dangereux ou médicaux, selon les directives spécifiques.

#### 3.2. Fréquence et horaire de collecte

- Fréquence : La collecte devra être effectuée quotidiennement une fois dans les villes citées.
- Heures de collecte : La collecte doit avoir lieu entre minuit et 4 heures du matin, afin de minimiser les nuisances pour les riverains et de respecter les horaires de circulation en ville.
- Gestion des déchets encombrants : L'opérateur doit organiser des collectes spéciales pour les déchets encombrants selon un calendrier bien établi.

#### 3.3. Moyens et matériels

L'opérateur doit disposer des équipements suivants :

- Véhicules de collecte : Camions-poubelles, tractopelles, bennes à ordures adaptées à la capacité de collecte nécessaire pour chaque secteur de la ville. Les camions doivent être équipés pour éviter les fuites et les nuisances (étanchéité, système de compression...).
- Bacs de collecte : L'opérateur devra fournir et entretenir des bacs adaptés aux différents types de déchets. La maintenance des conteneurs (réparation, remplacement) fait partie de ses responsabilités.
- Équipements de protection : Gants, vêtements de sécurité, chaussures adaptées, équipements de signalisation et de sécurité pour les conducteurs et les opérateurs.

### 3.4. Transport et entretien

- Le transport des déchets devra se faire dans des conditions sanitaires et sécuritaires. Les véhicules doivent être régulièrement entretenus et nettoyés.
- L'opérateur devra assurer l'entretien des bacs de collecte (réparation, remplacement, nettoyage).

### 3.5. Nuisances et impact environnemental

L'opérateur devra minimiser les nuisances liées à la collecte, notamment le bruit, les mauvaises odeurs et l'impact sur la circulation. Il devra également respecter les normes environnementales concernant les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets, la fuite de carburant et l'huile hydraulique.

### 4. Critères de sélection des offres

Les offres seront évaluées en fonction des critères suivants :

#### 4.1. Critères techniques

- Conformité aux spécifications : L'offre doit démontrer que l'opérateur dispose des équipements, de l'expérience et des moyens nécessaires pour assurer une collecte efficace et régulière des déchets.
- Méthodologie proposée : Approche et plan d'action détaillé pour la gestion des déchets, y compris la fréquence de collecte, les horaires, et la gestion des zones spécifiques.
- Expérience et références : Expérience de l'opérateur dans des projets similaires (gestion des déchets urbains) et références vérifiables.

#### 4.2. Critères financiers

Les opérateurs vont facturer les personnes morales et les ménages en fonction d'une grille tarifaire dûment validée par la Direction Générale de l'Assainissement.

N.B : Afin de promouvoir les compétences locales, seuls les candidatures des entreprises détenues par les congolais seront acceptées.

### 5. Modalités de soumission

#### 5.1. Contenu de l'offre

- Lettre de soumission
- Proposition technique
- Grille tarifaire
- Référence et expérience
- Documents légaux
- Frais d'étude : 50.000F CFA

#### 5.2. Soumission de l'offre

- Adresse de soumission :  
- Direction Générale de l'Assainissement : 179 avenue de la base, Batignolles, Brazzaville  
- Mairie centrale de Nkayi  
- Mairie centrale de Dolisie  
- Par mail : dg.assainissement@gmail.com
- Date limite : samedi 18 janvier 2025

### 6. Conditions du contrat

#### 6.1. Durée du contrat

Le contrat de prestation sera d'une durée de deux ans, renouvelable sur la base des performances et des besoins des villes.

#### 6.2. Conditions financières

Le paiement se fera selon les modalités définies dans le contrat.

#### 6.3. Pénalités

Des pénalités seront appliquées en cas de non-respect des délais, des normes sanitaires et environnementales, ou des conditions de qualité de service.

### 7. Conclusion

La Direction Générale de l'Assainissement attend des soumissionnaires une proposition complète et détaillée, qui répond à la fois aux exigences techniques, environnementales et financières. Le prestataire sélectionné devra démontrer sa capacité à fournir un service de pré-collecte de déchets efficace, respectueux des normes sanitaires et environnementales, et à répondre aux besoins des villes de Nkayi et Dolisie.



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ  
LE QR CODE

## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du congo  
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez informé des  
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## ZOOM AFRIQUE

## La jeunesse africaine, moteur de l'essor du continent «le plus jeune» du monde

A bord d'un train reliant Mombasa à Nairobi au Kenya, de jeunes stewards offrent un service attentionné ; dans la zone industrielle sino-ougandaise de Mbale, des travailleurs dynamiques s'affairent à la production de biens «made in Africa»; au Nigeria, des employés efficaces trient des colis dans un centre logistique de commerce électronique (...). Ces jeunes, incarnant la vitalité du développement de l'Afrique, illustrent toute la force de leur génération pour façonner l'avenir du continent.

L'Afrique, selon l'Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement, possède la population la plus jeune au monde, avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans, un chiffre qui devrait dépasser les 830 millions d'ici à 2050. Cette dynamique, alimentée par de grandes tendances telles que la révolution numérique et la transition énergétique, permet à de nombreux jeunes en Afrique de saisir de nouvelles opportunités, tandis que beaucoup de pays africains, en collaboration avec la Chine, ouvrent des horizons innovants pour leur jeunesse, libérant ainsi un dividende démographique qui stimule l'essor de l'Afrique.

#### Un atout démographique remarquable

D'après Statista, une base de données mondiale, la population totale de l'Afrique dépassait 1,48 milliard en 2023 et devrait atteindre environ 2,5 milliards d'ici à 2050. Cette croissance démographique est d'autant plus significative qu'à la fin du XXIe siècle, près de la moitié des jeunes du monde vivra en Afrique, portant ainsi le nombre de jeunes africains à près du double de la population totale de l'Europe, selon les prévisions de Microsoft et ses partenaires dans leur «Livre blanc sur l'IA et l'avenir du travail en Afrique».

La forte présence de jeunes travailleurs dynamise des secteurs traditionnels comme l'agriculture, l'industrie et les services, tout en accélérant le développement de secteurs émergents tels que l'économie numérique, les énergies renouvelables et l'intelligence artifi-

cielle (IA). Par ailleurs, ces jeunes générations représentent un levier majeur de consommation, contribuant à la mise en valeur du potentiel du marché africain. Grâce à la grande capacité d'adaptation et à la créativité des jeunes, si l'on parvient à exploiter pleinement leur potentiel, la société africaine gagnera en dynamisme et en résilience, et sera mieux préparée à relever les défis mondiaux. «Sur une note plus positive, l'explosion de la population jeune en Afrique pourrait s'avérer être l'atout le plus précieux», comme le souligne l'Organisation internationale du travail dans son rapport «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024».

Selon Liu Tiannan, professeure associée au département de français de la Faculté des langues étrangères et directrice de l'Institut d'études africaines de l'Université des relations internationales de Chine, la jeunesse constitue une force motrice essentielle du développement socio-économique de l'Afrique tant actuel que futur. Dans un contexte mondial où nombre de pays sont confrontés au vieillissement démographique et à une pénurie de main-d'œuvre, la structure démographique jeune de l'Afrique devient un atout précieux pour sa croissance durable.

#### Une immersion dans les tendances modernes

Chez Yaxare, une entreprise de thé à base de plantes située dans la capitale gambienne, Banjul, sa fondatrice de 33 ans, Fatoumata Njie, supervise de près l'emballage de ses produits, dont le succès auprès des consommateurs locaux

est en grande partie dû à l'intégration des technologies numériques dans la gestion de son entreprise. Pour optimiser la qualité et le rendement des herbes médicinales locales, Fatoumata Njie a créé une application mobile baptisée «Happy Farm», qui aide les agriculteurs à améliorer la qualité du sol et à accroître leurs récoltes. En même temps, elle commande régulièrement des équipements d'emballage et de transformation du thé sur des plateformes d'e-commerce afin d'offrir à ses clients des produits attractifs et de haute qualité.

Grâce à la transformation numérique, le quotidien de nombreux jeunes africains comme Fatoumata Njie est en pleine évolution. Sur le continent, les progrès dans les domaines de l'e-commerce et de la finance numérique sont de plus en plus impressionnants, tandis que les paiements mobiles connaissent une expansion rapide. Avec l'amélioration continue des infrastructures de communication, de nouvelles opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat se multiplient pour la jeunesse africaine.

Parallèlement, de plus en plus de jeunes en Afrique s'engagent activement dans la transition énergétique, sur fond de menace croissante du changement climatique. Ils œuvrent à soutenir l'innovation des technologies énergétiques et l'électrification des zones rurales, favorisant ainsi l'orientation du continent vers une économie verte.

Doreen Orishaba, directrice générale pour le Rwanda de Basi-Go, une entreprise kényane de véhicules à énergie nouvelle, a

consacré plus d'un an à promouvoir les bus électriques chinois au Rwanda, où l'importation de combustibles est coûteuse et la consommation de carburant élevée à cause des routes montagneuses. Son initiative a permis à de multiples opérateurs de bus locaux de prendre conscience des avantages environnementaux et économiques de ces véhicules, les incitant à commander plus d'une centaine de bus électriques. «Chaque bus électrique mis en circulation au Rwanda permet de réduire jusqu'à 30 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui constitue pour nous une contribution à la protection environnementale», a-t-elle précisé.

#### Une valorisation du potentiel des jeunes

D'après l'experte Liu Tiannan, pour que le potentiel de la jeunesse africaine se traduise réellement en dividende démographique, il est crucial d'améliorer le système éducatif, de renforcer les compétences des jeunes et de multiplier les opportunités d'emploi, tout en encourageant l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Henok Amanuel Emiru, un étudiant éthiopien de 26 ans, n'aurait jamais imaginé remporter la plus haute distinction parmi les candidats africains lors de sa participation à la Compétition internationale de compétences de l'Initiative la Ceinture et la Route, qui s'est tenue en juin dernier dans la municipalité chinoise de Chongqing (sud-ouest).

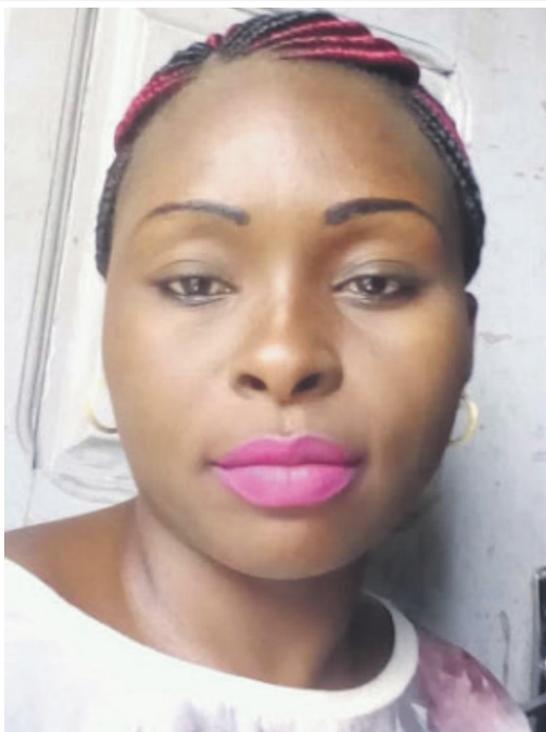
Cette réussite est le fruit de la formation dispensée à l'atelier Luban en Ethiopie, désigné par l'UA

comme centre de formation des talents en technologies et compétences pour tout le continent africain. Grâce à l'expertise partagée de ses enseignants, Henok Amanuel Emiru a acquis une maîtrise approfondie des techniques dans cet institut de formation professionnelle.

L'atelier Luban n'est qu'un microcosme de la coopération sino-africaine en matière d'éducation pour la jeunesse. Dans les trois prochaines années, la Chine appliquera en profondeur «Avenir de l'Afrique», un plan de coopération sino-africain en matière de formation professionnelle, établira conjointement avec les pays africains des instituts d'ingénierie et créera ou modernisera dix ateliers Luban et vingt établissements scolaires et fournira une formation avec notamment le programme sur l'épanouissement des jeunes en Afrique.

Les pays africains déploient également des efforts pour favoriser leur jeunesse à travers des programmes de développement adaptés, tels que le plan gouvernemental du Maroc doté de 14 milliards de dirhams (environ 1,4 milliard de dollars) pour l'emploi des jeunes, le Programme national de développement de la jeunesse 2025-2029 du Sénégal et les projets de formation aux compétences numériques et vertes lancés par la Zambie d'ici 2027. «Ensemble, nous pouvons construire un continent où les jeunes sont à la pointe de l'innovation, de la gouvernance et du développement durable», assure Chido Mpemba, envoyée spéciale de l'UA pour la jeunesse.

Xinhua



## IN MEMORIAM

14 janvier 2021- 14 janvier 2025, cela fait quatre ans jour pour jour que notre regrettée maman Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga nous a quittés.

Pour ce morose anniversaire, ses enfants Marie Katherina Dialo de Zodialo, Lucretia Fanny de Zodialo, leur père Arnaud Bienvenu Zodialo et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pense pieuse pour elle.

A cette occasion, une messe sera dite le 19 janvier à 11 heures en l'église catholique Saint-Esprit de Mougali.

Maman Stéphanie, repose en paix.

Tu restes à jamais gravée dans nos mémoires

## JUSTICE

## Des soupçons de marchandage de la grâce présidentielle

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) interpelle les autorités compétentes pour que la mesure prise par le chef de l'Etat ne bénéficie qu'à ceux qui sont éligibles sans autres conditions supplémentaires.



Citant des informations qui lui sont parvenues, la FBCP regrette que certains greffiers exigent l'argent aux bénéficiaires de la mesure de grâce présidentielle pour conclure leurs dossiers. Elle exhorte les autorités politico-administratives et judiciaires à faire que la décision prise par le chef de l'Etat ne soit pas monnayée par les responsables de la prison centrale de Makala, «comme d'habitude».

Cette organisation attend du mi-

**« L'article sur le monnayage est vrai car les détenus éligibles dans la mesure de grâce ne sont pas nombreux. Donc, les greffiers changent les réquisitions des condamnés, par exemple ceux qui ont commis des viols, morts d'hommes, ...etc., en autre chose »,**

nistre d'Etat en charge de la Justice la prise des mesures sévères contre toute personne qui serait tentée de faire le business en se servant de la mesure de la grâce présidentielle. « *L'article sur le monnayage est vrai car les détenus éligibles dans la mesure de grâce ne sont pas nombreux. Donc, les greffiers changent les réquisitions des condamnés, par exemple ceux qui ont commis des viols, morts d'hommes, ...etc., en autre chose* », a expliqué une source à laquelle la FBCP fait référence et foi.

Rappelons que le président de la République avait pris, dans le cadre des festivités de Noël et de la Saint Sylvestre, une mesure de grâce qui devrait bénéficier à certains condamnés. La FBCP qui fait un monitoring régulier de la situation dans les prisons du pays pense que des personnes mal intentionnées profitent de cette décision pour faire des affaires.

Lucien Dianzenza

## ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE PRESSE

## Le journaliste Paul Mupanza Kasongo toujours en prison

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) se dit vivement préoccupé par la détention de Paul Mupanza Kasongo, journaliste d'un média Youtube basé à Kinshasa dénommé «Buisson ardent». Le journaliste, selon lui, a été placé au cachot du parquet de Grande instance de Kinshasa/Matete où il est privé de liberté depuis son interpellation, le 1er novembre 2024.

Sans se prononcer sur le fond du dossier, l'Olpa condamne la procédure cavalière ayant conduit à l'incarcération du journaliste et rester persuadé que les principes de la bonne administration de la justice et du droit de la défense seront préservés par les juridictions saisies, conformément aux lois du pays et aux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Paul Mupanza Kasongo a été interpellé, par les agents du parquet de Grande instance de Kinshasa/Matete alors qu'il se trouvait non loin de la maison communale de Limete. «Il a été immédiatement conduit au parquet de Grande instance de Kinshasa/Matete et entendu sur procès-verbal par un magistrat qui l'a inculpé d'imputations dommageables à l'endroit de l'acteur politique

et membre de la coalition au pouvoir, Union sacrée de la nation, Laurent Batumona», a expliqué cette Olpa dans un communiqué du 13 janvier.

Le journaliste, à l'en croire, est accusé d'avoir animé et diffusé, du 18 au 20 mars 2024, une émission intitulée « Qui dit vrai ? », au cours de laquelle il avait qualifié Laurent Batumona d'être un des soutiens de la milice Mobondo qui sème la terreur dans la province de Maï-Ndombe et une partie de Bandundu. Ce monsieur aurait commandité l'exécution du chef coutumier Bongwene et quinze de ses proches en vue de s'accaparer de vastes étendues de terre appartenant à ce dernier.

**Une radio fermée à Lisala**

Par ailleurs, l'Olpa a exprimé le même jour sa surprise face à la

fermeture de la Radio liberté Lisala, station privée émettant à Lisala, chef-lieu de la province de Mongala. Ce média, a-t-il informé, a été fermé le 9 janvier par les éléments de la police nationale congolaise de Mongala munis d'une réquisition du maire de la ville, Romain Atongoli Mongomba. «Le major Jules Bayita, officier supérieur de la police chargé d'exécuter l'ordre du maire s'est rendu au siège de la radio, demandant aux journalistes trouvés sur le lieu d'interrompre immédiatement les émissions et de vider les lieux», a indiqué cette organisation. Elle cite, en outre, la réquisition n°001/BMV/lis/RAM/MGL/2025 du 9 janvier 2025 adressée au commandant de police, dans laquelle le maire de la ville de Lisala enjoint la police de cette contrée de sécuriser la Radio liberté

Lisala et d'empêcher tout accès à ses installations dans le souci de garantir la tranquillité publique.

Cette décision est consécutive à la diffusion, le 8 janvier, d'une émission intitulée «la Voix de la liberté» présentée par le journaliste Shadrack Kpili. «Le présentateur et ses invités Michael Ambalu, Siméon Mopatonga, Reagan Apua et Martin Kasongo, respectivement journaliste, président du Parlement des jeunes de Mongala et jeunes leaders d'opinion, ont émis de vives critiques sur les prestations du ministre provincial de l'Intérieur de Mongala, Baudouin Yenga, qui n'arriverait pas à mettre fin à l'insécurité grandissante dans la province et aux conflits fonciers qui sévissent dans les territoires de Lisala et Bongandanga dont le bilan est trop lourd», a expli-

qué Olpa.

Il a ajouté qu'Eric Ngunde, directeur de ce média, a aussi animé et diffusé le 8 janvier une autre émission intitulée «Lokole», déplorant le fait que le ministre provincial de l'Intérieur manque les moyens de son action, pointant un doigt accusateur sur le gouvernement provincial. L'Olpa condamne avec la dernière énergie l'interruption brusque des émissions de cette radio, estimant que ceci constitue une entrave à la libre circulation de l'information reconnue par la loi et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il exige la réouverture immédiate et sans condition de ce média, tout en appelant les autorités de Mongala à favoriser la liberté de la presse.

L.D.

GRAND PRIX DE FORMULE 1

# Paul Kagame annonce la candidature du Rwanda

Le président rwandais, Paul Kagame, a officiellement annoncé la candidature du Rwanda pour accueillir un Grand Prix de Formule 1 à Kigali.

La déclaration a été faite lors de l'assemblée générale de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Cet événement est marquant, car il se tient pour la première fois en Afrique. Le président Paul Kagame a souligné l'importance de cet engagement pour le Rwanda, non seulement en tant que destination touristique, mais aussi comme acteur majeur dans le développement du sport automobile en Afrique. « *Nous souhaitons apporter l'excitation de la Formule 1 en Afrique, en offrant à nos jeunes et aux fans de sport automobile une opportunité unique de vivre cette expérience au cœur de Kigali* », a-t-il déclaré.

L'assemblée générale de la FIA, qui se déroule pour la première fois en Afrique, symbolise un tournant pour l'industrie du sport automobile, avec un accent particulier mis sur la croissance du sport sur le continent. La possibilité d'accueillir une course de Formule 1 à Kigali serait un catalyseur pour attirer des investissements dans les infrastructures, stimuler le tourisme et développer l'engagement des jeunes talents africains dans le domaine du sport automobile, selon Kigali.

Cette candidature pourrait renforcer la position du pays comme un hub régional pour les événements internationaux. Le président Kagame a également mis en avant l'importance des valeurs de l'esprit sportif pour unir les nations africaines. « *Dans un monde où nous faisons face à de nombreuses divisions, le sport reste un moyen puissant de rapprocher les peuples. La Formule 1 incarne ces valeurs de respect et de fair-play, et nous sommes prêts à les accueillir* », a-t-il souligné.

Noël Ndong

TOURISME

# Shanghai a accueilli son premier navire de croisière international de 2025

Le navire de croisière « Silver Dawn » est arrivé à Shanghai, le 8 janvier, avec à son bord plus de 400 touristes en provenance des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Australie, d'Allemagne et d'autres pays.

D'après le centre d'information internet de Chine, la cérémonie de bienvenue a été organisée par le Département de la culture et du tourisme de Shanghai au Centre de services touristiques du Bund Nord.

L'occasion a permis aux touristes de découvrir des spectacles de danse du lion, des arts martiaux chinois ainsi que des démonstrations de projets liés au patrimoine culturel immatériel, tels que la fabrication de sachets parfumés, la sculpture en pâte, le papier découpé chinois et l'art du thé.

Les services offerts dans ce centre, à savoir des informations pratiques pour les visites, le change de devises, le traitement des cartes téléphoniques et l'envoi de cartes postales, ont également été très salués par les étrangers qui visiteront, sous peu, des sites embléma-



Le navire de croisière international de Shanghai/DR

tiques comme le Bund, cet interminable quai qui s'étend sur plus de 1,6km le long du fleuve Huangpu, et constitue un incroyable vestige du vieux Shanghai, autrefois appelé Boulevard de la révolution.

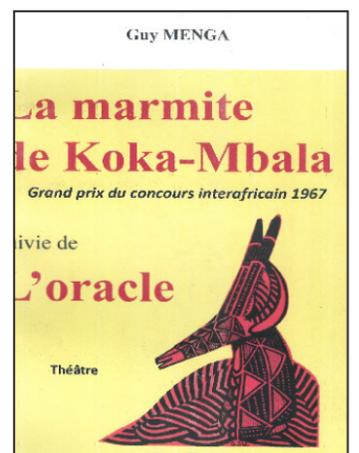
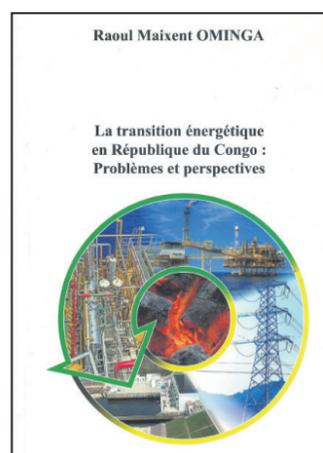
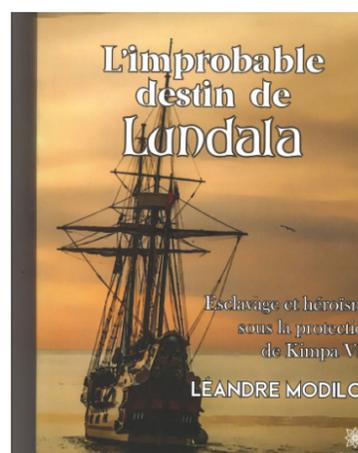
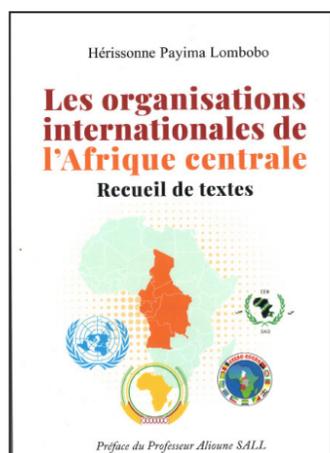
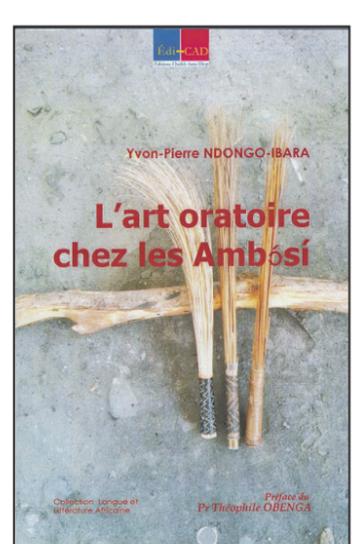
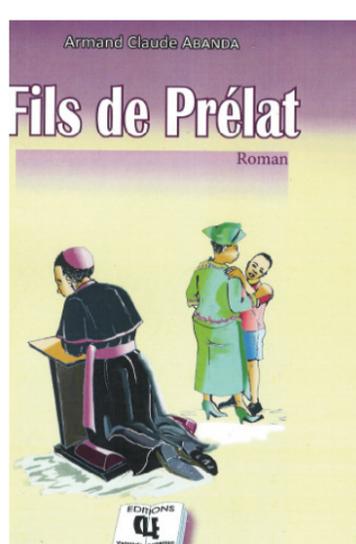
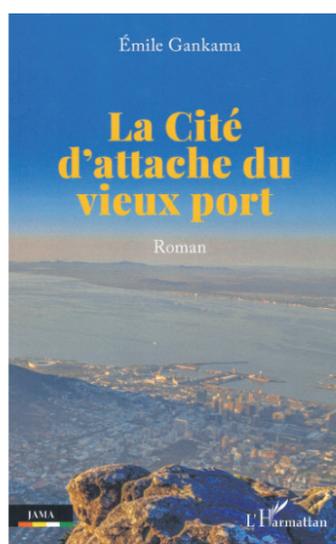
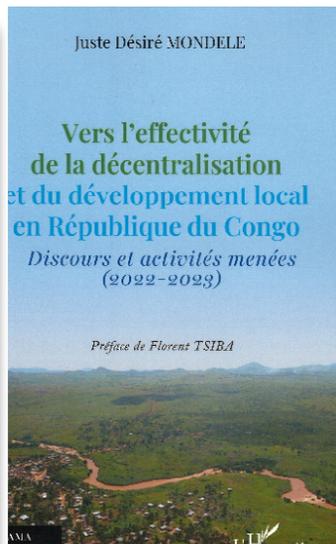
Les touristes visiteront également le Lujiazui, situé à l'Est du Huangpu. C'est le brillant centre financier et commercial de Shanghai. On y trouve des impression-

nants gratte-ciel modernes qui donnent à la ligne d'horizon de la ville son caractère tout à fait particulier. Les visiteurs découvriront, enfin, le train Maglev de Shanghai. Un train à sustentation magnétique ou Maglev utilisant les forces magnétiques pour se déplacer et n'est donc pas en contact avec des rails, contrairement aux trains classiques.

Charlem Léa Itoua



## EN VENTE





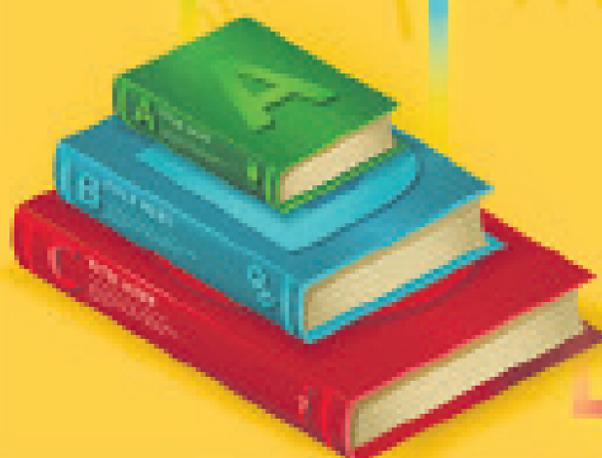
# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

*(africaine, française et italienne)*  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## CONGO-VENEZUELA

## Une matinée culturelle à la faveur de l'investiture de Nicolás Maduro

Nicolas Maduro Moros a été investi président de la République bolivarienne du Venezuela, le 10 janvier dernier. A Brazzaville, l'ambassade de ce pays a organisé une matinée culturelle placée sous les auspices de la cheffe de mission diplomatique, Laura Evabgelia Suarez, en présence de plusieurs membres du corps diplomatique en poste au Congo.

Organisée par l'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, Laura Evabgelia Suarez, la matinée culturelle a été marquée par une séance de déclamations de poèmes, de la danse avec le groupe tradi-moderne «Tam-Tam sans frontière» du Congo et de la séance de peinture. La poésie a été déclamée d'abord par le poète et bibliothécaire congolais, Albert Bobeka dit Fontaine, avec le poème intitulé « Afrique pour le Noir de l'Afrique ». Il a exprimé à travers ce poème l'unité entre les Noirs africains et les Noirs latinos, montrant la richesse de leur culture et de leur art culinaire, tout en exprimant son amour pour les racines africaines se trouvant dans le sang des Noirs d'Amérique. Pour ce poète membre de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples, le passé est source de douleur, mais le présent offre l'opportunité de construire un avenir prospère et égalitaire. Pour sa part, la diplomate vénézuélienne, dans sa déclamation, a exprimé sa gratitude au peuple congolais pour son soutien indéfectible à son peuple.

Outre la danse avec le groupe tradi-moderne «Tam-Tam sans frontière» du Congo, il y a eu aussi le chant avec une artiste parmi les jeunes congolais invités. Il a interprété magistralement la chanson «Nakomitunaka» de feu Verckys Kiamuangana, dans laquelle l'artiste s'interroge sur l'origine de l'homme noir, de sa peau noire et des injustices dont il est victime.

S'agissant de la peinture, Aimé Mbilampassi dit Aime Mbila a peint séance tenante, sur demande de la diplomate vénézuélienne, les ta-

bleaux exprimant l'union entre les deux peuples. Pour l'ambassadrice du Venezuela, Laura Evabgelia Suarez, cet événement vise à renforcer les liens d'amitié entre les deux nations, tout en saluant la coopération bilatérale unissant les deux peuples frères. « Nous sommes un peuple souverain libre et nous choisissons le président que nous voulons. C'est pourquoi; nous avons choisi le président Nicolas Maduro Moros, le 28 juillet 2024, et aujourd'hui; conformément à la Constitution vénézuélienne, c'est la prestation de son serment. On déroule pour tout le monde la liberté, la démocratie, la souveraineté du peuple vénézuélien et on dit aussi que la démocratie, la liberté, la souveraineté vénézuélienne, ça sera aussi la liberté et la souveraineté de beaucoup de peuples du globe terrestre. Nous remercions les représentants des cent vingt-cinq pays pour le courage dont ils ont fait preuve en foulant le sol bolivarien », a déclaré la diplomate vénézuélienne.

**Nicolás Maduro investi**

Réélu avec 52% des voix, selon le Conseil national électoral du Venezuela, le président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, a entamé son troisième mandat à la tête de ce pays à l'âge de 62 ans. La cérémonie de prestation de serment et d'investiture pour la période de 2025-2031 s'est déroulée devant l'Assemblée nationale, en présence des représentants de cent vingt-cinq pays (présidents, ministres, ambassadeurs, envoyés spéciaux). Cette prestation de serment a permis au président



L'ambassadrice du Venezuela à côté de l'effigie du président Nicolás Maduro Moros, suivant la prestation du groupe tradi-moderne «Tam-Tam sans frontière» du Congo/DR

Maduro de réaffirmer l'engagement de sauvegarder la souveraineté nationale et le droit du Venezuela à croître et à développer son potentiel en toute tranquillité. « Une nouvelle ère est arrivée au Venezuela, une période historique », a-t-il déclaré.

Le président Maduro a prêté serment devant le peuple, élevant le projet historique de Bolívar pour poursuivre le processus de construction d'un Venezuela puissant, un nouveau modèle économique qui apportera la prospérité au pays, un modèle socialiste plein d'égalité. Il a souligné sa loyauté envers le peuple, déclarant qu'il n'est pas et ne sera jamais le président des oligarchies ou de l'impérialisme. « J'obéis à un seul ordre, mon cœur est donné à une seule force et c'est la force historique du peuple ordinaire, du peuple travailleur, de la femme,

de l'homme, du jeune homme, du garçon, de la fille, c'est la force de Bolívar pour laquelle j'ai prêté serment », a-t-il affirmé. Il a appelé tous les secteurs économiques, politiques, idéologiques, culturels et sociaux du pays à un grand dialogue inclusif.

Le président vénézuélien a également juré sur la mémoire éternelle du commandant Hugo Chávez et sur le peuple noble et courageux du Venezuela qu'il appliquera les lois de la nation, transformant ce nouveau mandat en une période de paix, de prospérité et d'égalité, dans le cadre d'une nouvelle démocratie. « Je le jure sur ma vie et je le ferai », a-t-il indiqué. Il a également rappelé que si quelque chose caractérise l'histoire du Venezuela, c'est bien la résistance héroïque contre toutes les formes de domination,

de colonialisme et d'impérialisme qui ont tenté de porter atteinte à la paix et à la souveraineté du pays. « Nous sommes les bâtisseurs de la Constitution qui est née en dépit de l'oligarchie. Que personne ne soit confondu avec le peuple vénézuélien, j'ai dit qu'il y aurait la paix et il y aura la paix. Nous sommes les guerriers de l'histoire et nous garantirons la paix et la souveraineté nationale pour toujours... Nous suivons les enseignements du commandant Hugo Chávez etuttons pour notre droit à être libres et souverains. Hier, aujourd'hui et demain, ce sera toujours le peuple vénézuélien qui décidera de ses dirigeants et de son destin », a conclu le président vénézuélien.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## APPEL À PROJETS 2025

## Des résidences pour des artistes étrangers

Le programme s'adresse aux artistes, chercheurs et professionnels de la culture de tous les pays autres que la France, qui souhaitent développer leurs projets au sein des centres culturels de rencontre français, avec le soutien du ministère de la Culture et de l'Association des centres culturels de rencontre (ACCR).

La candidature féminine est vivement encouragée. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 mars à minuit. Le programme de résidence « Odyssée » permet une rencontre entre un acteur culturel français et un professionnel étranger, valorisant le dialogue interculturel.

Le candidat qui souhaite proposer un projet de résidence dans un centre en France et un centre dans le réseau international peut le faire sur ce lien : <https://www.accr-europe.org/fr/le-reseau/membres>) en le mentionnant dans sa candidature. Le projet de résidence doit correspondre aux projets culturels des deux centres choisis. Le participant ne peut pas choisir

plus de trois centres culturels de rencontre pour la réalisation de son projet. Si plusieurs artistes souhaitent déposer une candidature de manière groupée, il faut obligatoirement que chaque membre du groupe remplisse le formulaire et qu'il nomme les autres artistes du groupe.

Des éléments à fournir : Le curriculum vitae et une courte biographie du candidat ; un portfolio des œuvres ou liens vers l'enregistrement des pièces musicales ou théâtrales, etc. Pour les dramaturges, une ou deux pages d'une œuvre précédente ou du projet en cours de rédaction ; une lettre de motivation ; une lettre de recommandation ; une preuve de domiciliation (facture

électricité, facture téléphone, etc.) ; la photocopie du passeport ou de la carte d'identité ; une déclaration sur l'honneur de ne pas avoir la citoyenneté française et de ne pas vivre en France. Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne sur cette adresse : <https://forms.gle/1AyaCtpk9KZKEmh8>.

Le projet réalisé pendant la résidence doit être en accord avec l'activité et le projet spécifique du centre choisi. Visiter le site internet du centre choisi est un avantage aux candidats pour la formulation de leur projet de résidence, situer géographiquement le centre avant de postuler. Il s'agit de lieux atypiques, loin des centres urbains.

Une bourse sera octroyée aux candidats sélectionnés par mois et les frais de voyage leur seront remboursés à hauteur de la somme établie en fonction du voyage. Ils seront logés et nourris à titre gracieux dans le CCR qu'ils vont choisir. Certains CCR offrent aux résidents une restauration sur place, d'autres restituent les frais de repas utilisés par jour.

Les résidents bénéficient aussi, chaque fois que cela est possible, d'une mise à disposition de moyens techniques pour la réalisation de leur projet de résidence. Les bourses de résidence sont accordées pour une durée d'un à six mois.

Des artistes et professionnels de la

culture des différentes nationalités, évoluant dans des domaines aussi variés que la musique, l'architecture, l'artisanat, les arts plastiques, l'écriture théâtrale ou encore le cinéma d'animation, la photographie, le journalisme... bénéficient de ce programme.

Dans le domaine de la gestion culturelle et du développement de réseaux culturels, les candidats doivent envoyer leur demande de résidence, avant le 9 mars à l'ACCR, en remplissant le formulaire à cette adresse : <https://forms.gle/1AyaCtpk9KZKEmh8>. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'adresse suivante : [residences@accr-europe.org](mailto:residences@accr-europe.org).

**Rosalie Tsiankolela Bindika**

## AFFAIRES

## IFC explore les opportunités des secteurs prioritaires du Congo

La Société financière internationale (IFC), membre du groupe de la Banque mondiale (BM), a organisé le 14 janvier à Brazzaville « IFC day », un événement ayant réuni les acteurs du secteur privé, les membres du gouvernement et les partenaires au développement.

L'objectif de la rencontre était d'échanger autour des défis et opportunités des secteurs prioritaires pour le développement du pays, notamment l'énergie, l'industrie, l'agriculture et le numérique, inscrits dans le Plan national de développement (PND 2022-2026).

« Nous avons organisé la première édition de IFC au Congo pour deux objectifs : d'une part, pour informer un public plus large sur nos produits et services ainsi que nos stratégies; d'autre part, c'est un rendez-vous qui permet aux acteurs publics et privés d'échanger sur les opportunités d'investissement au Congo et des voies et moyens pour accroître les investissements dans ce pays », a expliqué le représentant régional de l'IFC pour le Congo, la République démocratique du Congo et le Burundi, Malick Fall.

Autrefois limitées au Congo, les activités de l'IFC ont, ces deux dernières années, été engagées pour permettre d'accroître de façon significative. Un bureau a été ouvert pour renforcer les équipes au niveau local afin d'être au plus près des besoins du secteur privé dans le dialogue avec le gouver-

nement.

« Nous avons commencé avec nos activités d'investissement. L'année dernière, 10 millions de dollars ont été investis dans une société évoluant dans le secteur des télécommunications. Nous avons également engagé plusieurs initiatives dans les secteurs prioritaires », a relevé le représentant régional de l'IFC.

« Tout cela permettra dans les années à venir d'accroître de manière significative nos activités non seulement d'investissement, mais aussi de service conseil au Congo, en partenariat avec la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques et financiers », a-t-il poursuivi.

Pour aider le Congo à améliorer son climat des affaires, l'IFC a lancé le diagnostic du secteur privé, un outil permettant de comprendre les opportunités et les défis. Les équipes en charge de cette étude sont, d'après Malick Fall, à Brazzaville pour rencontrer les membres du gouvernement, les acteurs du secteur privé, les organisations patronales, les chambres de commerce, ect. Signalons que les entreprises venues d'autres pays ont partagé leurs expériences d'investisse-



Une vue de la salle/Adiac

ment avec l'IFC, offrant ainsi des perspectives uniques sur les outils innovants pour accompagner la croissance et le développement du secteur privé congolais.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, a déclaré : « Cet événement qui réunit des acteurs majeurs du secteur pri-

vé, des institutions financières et partenaires au développement constitue une étape clé de notre vision commune de la transformation de l'économie congolaise ». Selon lui, c'est en unissant les forces, secteur public et privé, que l'on réussira à bâtir une économie qui offre les opportunités notamment aux jeunes et femmes.

« La diversification économique

que vise le Congo va permettre d'atteindre une forte croissance que nous voulons inclusive, durable et résiliente portée par un PND qui met en exergue le rôle du secteur privé pour y parvenir. Notre collaboration avec la SFI est essentielle pour atteindre nos objectifs », a estimé le ministre de l'Economie.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## GOUVERNANCE PUBLIQUE

## La CNTR et le Pnud signent un accord de financement

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont signé, le 14 janvier à Brazzaville, l'accord de financement pour tiers donateurs, dont l'objet est, entre autres, de fixer l'engagement de cette institution à contribuer au financement du coût du projet d'élaboration du cadre d'action intégré de la gouvernance publique en République du Congo.

Signant le document, la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, a rappelé que cet accord matérialise l'ouverture d'un fonds commun en gestion par son institution pour l'exécution du plan d'investissement prioritaire, conclu en mai 2024, pour aller vers une gouvernance intégrée. Il s'agit, a-t-elle rappelé, d'un plan prioritaire qui agrège au moins cinq institutions de la République, toutes investies dans le mandat visant l'amélioration du contrôle de l'action publique, la transparence et la mise en place des outils directeurs. Le but étant de permettre à la transparence de se faire dans la manière la plus coordonnée possible avec les différentes structures de l'Etat.

« Concrètement, la signature de ce matin va faire en sorte que vous allez être un bailleur de fonds, le Pnud est un agent de conseil sur les stratégies et d'accélération de la mise en œuvre de vos priorités de développe-



ment. C'est ensemble avec vous que nous allons sur la mobilisation des financements. L'acte posé est symbolique, parce qu'il témoigne de la volonté et du leadership d'une structure nationale d'investir dans son plan de développement, dans son plan stratégique qui lui a été confié »,

a rappelé Adama Dian Barry, se félicitant de la confiance placée en son institution pour la gestion des ressources à mobiliser.

Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, de son côté, a salué l'engagement du Pnud à travers ce partenariat formel et

pour sa forte implication dans tout le processus de discussion et de rédaction de cet accord de financement. Il a également rappelé que le plan d'initiation pour l'élaboration du cadre d'action intégré de la gouvernance publique vise le renforcement de l'appareil

de contrôle de l'Etat, permettant de consolider le système national de redevabilité en matière de gestion des finances publiques et d'asseoir une culture de résultats et de performances.

« La mise en œuvre effective du cadre d'action intégré de la gouvernance publique, dont nous paraphons l'accord de financement, contribuera sans aucun doute à la réalisation des initiatives audacieuses et innovantes, visant d'ici à 2026 à faire bénéficier aux pouvoirs publics et à notre population d'un système de gouvernance amélioré sur les plans institutionnels, démocratiques et des droits humains. Ceci pour un développement inclusif et participatif sans éluder la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire », a-t-il déclaré. Il a précisé que la signature de cet accord est une avancée significative pour la consolidation du cadre d'action intégré de la gouvernance publique en République du Congo.

**Parfait Wilfried Douniama**